

Mitteilungen BBS = Communications de la BBS

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Arbido-B : Bulletin**

Band (Jahr): **9 (1994)**

Heft 6

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Mitteilungen VSA / Communications de l'AAS

Groupe de travail Microformes de l'AAS

A toutes les personnes intéressées

Les commencements sont toujours difficiles et il en a été de même pour l'entrée en fonction du Groupe de travail Microformes de l'AAS. De considérations de principe en discussions, on en est finalement arrivé à la décision de ne pas s'arrêter sur des questions de détail, les problèmes se posant différemment d'une institution à l'autre, chacune ayant sa structure propre.

Nous n'avons pas non plus l'intention de réinventer la roue, les ouvrages scientifiques et les articles de revues traitant de micrographie étant déjà nombreux. Nous nous sommes donc fixés comme

premier objectif de rédiger une «liste de contrôle», destinée aux personnes devant étudier, un jour ou l'autre, la question d'un éventuel microfilmage de leurs collections. Le second rôle de notre groupe serait celui d'un point de contact, en mesure de répondre à des problèmes concrets ou d'indiquer les experts à qui s'adresser.

Une version française de la «liste de contrôle» est disponible depuis fin août, auprès du président du groupe. Le groupe espère que ce document de travail recevra de votre part des remarques constructives en grand nombre.

Il est en outre prévu d'organiser une journée, comportant un débat sur cette «liste de contrôle» ainsi que la visite d'une installation de microfilmage dans une entreprise publique.

F. Gysin, président AGM

Mitteilungen BBS / Communications de la BBS

Comité-directeur: Extraits du procès-verbal de la séance du 19 août 1994

Après avoir passé la matinée au sein de l'entreprise Silicon Graphics à Cortaillod afin de se faire filmer pour la conception du document multimédia présenté lors du Congrès BDA 94, les membres du Comité-directeur ont traité les affaires suivantes:

Collaboration au sein des organes BBS

Sollicité par le forum interrégional des groupes d'intérêt, le Comité-directeur s'est penché sur la difficulté toujours plus grande de recruter des bibliothécaires prêts à s'investir pour l'Association. En effet, les responsables des bibliothèques ne sont pas toujours prêts à offrir à leurs collaborateurs le temps libre nécessaire à l'accomplissement des tâches en faveur de l'Association. De ce fait, le Comité-directeur décide d'informer les bibliothèques, par un appel publié dans ARBIDO, de l'importance que représente pour l'Association le travail de milice.

Échanges de stages avec l'étranger

Afin de favoriser les stages avec l'étranger, un accent tout particulier va être mis et un courrier sera adressé aux associations des pays limitrophes.

ARBIDO

Après la transformation du graphisme de la publication ARBIDO, le Comité-directeur a adopté la décision de principe d'engager un rédacteur en chef professionnel à raison de 25%. Si les comptes d'ARBIDO devaient être déficitaires pour cette raison, la BBS offre une garantie de déficit pour une durée de deux ans.

Archives de la BBS

Le Comité-directeur a décidé d'autoriser la consultation des archives après 5 ans pour tous les documents qui ne concernent pas des personnes et après 30 ans dès qu'il s'agit de personnes.

Comité-directeur: Extraits du procès-verbal de la séance du 23 septembre 1994

Formation continue

Occupée à élaborer le programme annuel de formation continue pour 1995, la commission de perfectionnement professionnel a suggéré au Comité-directeur d'offrir un cours sur la BBS (présentation de l'Association, ses objectifs, ses buts, ses possibilités de travail). Une décision interviendra très prochainement.

Brochure profil professionnel

Cette brochure, éditée en collaboration avec l'Association suisse de documentation et l'Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle, sera envoyée à tous les membres individuels et collectifs de la BBS.

Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

Les bibliothèques seront probablement aussi assujetties à l'impôt sur la taxe sur la valeur ajoutée. Voir à ce propos le cours offert traitant de cette question.

Formation/Rapport cadre en information documentaire

Le Comité-directeur recommande à l'Assemblée des délégués d'adopter ce rapport.

Groupes d'intérêt/Double cotisation des membres

Le Comité-directeur a abordé cette question qui sera remise à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Budget 1995

Un budget équilibré, présenté par la secrétaire, a été adopté.

Organisations sœurs

L'AAS a accepté l'idée de professionnaliser le contenu d'ARBIDO par l'engagement d'un rédacteur en chef sans toutefois pouvoir y participer financièrement.

L'ASD s'est penché sur le futur de son secrétariat et pense éventuellement à une collaboration avec la BBS.

Procès-verbal de la 93ème Assemblée générale à Lausanne le 2 septembre 1994

Le président Edmund Wiss ouvre l'Assemblée statutaire à 14 heures et souhaite la bienvenue à Lausanne aux 650 participants. Il salue Monsieur Roger Forclaz, représentant de l'Office fédéral pour l'éducation et la science ainsi que les hôtes étrangers: Jürgen Hering, Angelika Holderried, Elmar Mittler, Karin Reuter pour l'Allemagne; Jean-Claude Garreta, Pascal Schmitt pour la France; Walter Neuhauser pour l'Autriche; Arlette Joffe-Nicodème, Claude Bonnelly pour le Canada ainsi que Willy Treichler, membre d'honneur de la BBS. Pour la première fois, les archivistes, bibliothécaires et documentalistes tiennent leurs congrès annuel ensemble. Ce congrès commun est le résultat d'un processus de longue haleine. Nous espérons qu'une collaboration de plus en plus étroite entre les trois associations puissent se réaliser. L'élaboration des résolutions communes est un exemple concret de ce type d'action.

En dernier lieu, le président adresse ses plus vifs remerciements au comité d'organisation, à l'EPFL, aux représentants officiels des deux communes, aux sponsors ainsi qu'aux secrétariats des trois associations.

En raison de la venue de la conseillère fédérale Ruth Dreifuss, le temps imparti à l'Assemblée générale est limité. Par conséquent, le comité propose d'inverser les points de l'ordre du jour en mettant le point 4 (élections) après le point 1 (procès-verbal).

Comme scrutateurs sont nommés: Mme Rosser et Messieurs Uebelman et Lück.

L'Assemblée générale accepte à la majorité le changement de l'ordre du jour.

1. Procès-verbal de la 92ème Assemblée générale du 24 septembre 1993 à Winterthour

Le procès-verbal est adopté à la majorité.

2. Votations

Le président informe de la procédure de vote. Cette année, un poste au comité est à repourvoir et 4 postes à l'Assemblée des délégués (3 pour les membres collectifs et 1 pour les membres individuels). Les bulletins de votes doivent être remis dans l'urne non détachés et ne doivent pas contenir plus de noms que de postes à repourvoir. La présentation des candidats aura lieu dans l'ordre suivant: Comité, Assemblée des délégués individuels, Assemblée des délégués collectifs.

2.1 Comité-directeur

Le groupe d'intérêt des bibliothécaires diplômés présente Monica Wyss comme candidate au Comité-directeur. Monica Wyss dirige le recatalogage de la StUB où elle est également déléguée de la Commission du personnel. La communication et le dialogue sont des choses primordiales pour cette candidate, plus particulièrement dans le domaine de la formation et du perfectionnement professionnel.

2.2 Membres de l'Assemblée des délégués individuels

2.2.1 Ueli Niderer

Le groupe d'intérêt des bibliothécaires scientifiques présente Ueli Niderer comme candidat à l'Assemblée des délégués. Ueli Niderer est très intéressé à collaborer au sein de cet organe qui traite actuellement de questions essentielles pour le futur des bibliothèques et de la profession, à savoir la question des relations publiques ainsi que la nouvelle conception de la formation. Ueli Niderer est présentement employé à la Stadtbibliothek à Winterthour où il exerce les fonctions de vice-directeur.

2.2.2 Jean-Claude Rohner

Présenté par le groupe d'intérêt des bibliothécaires diplômés, Jean-Claude Rohner milite depuis fort longtemps pour la reconnaissance de la profession. Membre fondateur du BDS, il représente le noyau dur du groupe d'intérêt. Il dirige le service des acquisitions à la Universitätsbibliothek à Bâle.

2.3 Membres de l'Assemblée des délégués collectifs

2.3.1 Françoise Félicité

Le groupe d'intérêt des bibliothèques universitaires présente Françoise Félicité comme candidate. Diplômée de l'EBG (E.S.I.D) qu'elle a complété par un certificat du CESID, elle dirige depuis 1991 la bibliothèque de l'Institut universitaire des hautes études internationales à Genève.

2.3.2 Max Furrer

Le groupe d'intérêt des bibliothèques d'études et de culture générale présente Max Furrer comme candidat à l'Assemblée des délégués. En son absence, retenu pour des questions militaires, René Specht précise que Max Furrer est directeur du Pestalozzianum à Zurich.

2.3.3 Jacques-André Humair

Présenté par le groupe d'intérêt des bibliothèques d'études et de culture générale, Jacques-André Humair, après avoir travaillé pour la bibliothèque cantonale du Valais, a été chargé de l'organisation d'un centre de documentation dans un pays en voie de développement pendant 4 ans. Il dirige actuellement la bibliothèque de la Ville de la Chaux-de-Fonds.

2.3.4 Urs Christoph Graf

Présenté par le groupe d'intérêt des bibliothèques de lecture publique, Urs Christoph Graf dirige depuis 1978 la bibliothèque de la Ville de Bienne.

Après le décompte des voix, les résultats des votations sont les suivants:

Pour le Comité-directeur est élue Monica Wyss avec 371 voix;

Pour l'Assemblée des délégués individuels est élu Jean-Claude Rohner avec 200 voix.

Pour l'Assemblée des délégués membres collectifs sont élus:

Urs Christoph Graf avec 41 voix;

Françoise Félicité avec 40 voix;

Jacques André Humair avec 39 voix;

Max Furrer avec 24 voix.

3. Rapport annuel du président

3.1 Edmund Wiss

Le président constate que cette année les nouvelles en provenance des bibliothèques sont plutôt mauvaises: restrictions budgétaires, compression du personnel, rejet en votation populaire de l'ar-

ticle constitutionnel sur l'encouragement de la culture. Malgré tout, il s'agit de ne pas se décourager et d'essayer malgré les moyens restreints de continuer le développement de la collaboration dans le cadre d'une Bibliothèque suisse. La BBS aussi souffre de cette conjoncture: quelques bibliothèques ne sont plus en mesure de mettre à disposition de l'Association leurs collaborateurs.

La lecture régulière des coupures de presse de l'Argus montre toutefois que dans bien des lieux plus de moyens sont mis à disposition et que de nouvelles bibliothèques sont constituées. Il faut aussi relever que le nombre des membres individuels et collectifs ont continué d'augmenter malgré la mauvaise conjoncture. Pour conclure, le président à la douloureux devoir de citer les membres décédés ces 12 derniers mois et plus particulièrement Jean-Pierre Clavel qui vient de nous quitter tout récemment.

Gian Caduff

Régis de Courten

Thula Hodel-Korkeala

Albert Isler

Bernhard Nägeli

Magdalena Rahn

Michael Riedler

Esther Scheiwiler

Marianne Schneider-Schoch

Elenore Sgouridis-V.

Tönet Schucany

Lena Wichser

Hans Zehntner

Le président demande à l'Assemblée de respecter une minute de silence en leur mémoire.

Cette année les membres du comité ne feront pas de rapport sur leur ressort, la parole est donnée à Ch. Ritter, président de séance de l'Assemblée des délégués.

3.2 Christoph Ritter

L'Assemblée des délégués a dans le cadre des nouveaux statuts les tâches suivantes:

l'élaboration de la politique de l'Association, l'adoption d'un programme de travail, l'adoption du rapport annuel et des comptes annuels, la reconnaissance des groupes d'intérêt, le contrôle de l'activité du Comité-directeur, la supervision des commissions permanentes, le traitement des propositions des membres.

Même si le rôle politique de cet organe en tant que parlement de l'Association n'est pas toujours facile à définir, l'Assemblée des délégués en dehors des tâches routinières telles que l'adoption du rapport annuel du président ou la prise de conscience des rapports des observateurs aux examens, a décidé de:

- de se baser sur le budget des acquisitions et non sur le type de bibliothèques en ce qui concerne la cotisations des membres collectifs;
- se donner un règlement sur la reconnaissance des groupes d'intérêt;
- de réformer radicalement le système des commissions en le remplaçant par trois commissions émanant de l'Assemblée des délégués, ce qui renforce le rôle politique de celle-ci.

En tant que président de séance, Ch. Ritter tient à remercier tous les délégués qui ont eu le courage de se faire élire au sein d'un organe dont on ignorait tout de son fonctionnement. Il reste toutefois convaincu que la BBS avec la révision des statuts s'est donnée les moyens de permettre à l'Assemblée des délégués d'accomplir les tâches définies ci-dessus.

4. Comptes annuels 1993

La secrétaire présente les comptes 1993 et donne les précisions suivantes: les comptes sont équilibrés malgré les nouvelles dépenses (engagement d'une secrétaire professionnelle, déménagement dans de nouveaux locaux, création d'un logo, informatisation et subvention au cours de cadre de Lucerne). Elle tient aussi à souligner que les cotisations des membres individuels et collectifs sont suffisantes pour couvrir les frais du secrétariat central tels que les salaires, le loyer, les communications et le port. Les comptes annuels 1993 sont adoptés à la majorité.

5. Résolutions

Ces résolutions, élaborées par les trois associations, ont pour but de donner une dimension politique à ce congrès commun. Un groupe de travail a été chargé de mettre en forme ces trois résolutions. Les groupes d'intérêt ont été consultés et finalement les résolutions ont été adoptées par l'Assemblée des délégués lors de sa séance du 10 juin 1994.

5.1 Le libre accès à l'information

Ce fut la résolution la plus difficile à concevoir en raison des dimensions politiques qu'elle contient et les différentes opinions véhiculées par chaque association. Cette résolution est adoptée à la majorité, pas de voix contre.

5.2 Formation

Dans ce domaine le consensus fût plus facile à obtenir. Cette résolution est adoptée à la majorité, pas de voix contre.

5.3 Conservation

Cette résolution revêt une importance particulière pour les archivistes et les documentalistes. Cette résolution est adoptée à la majorité, pas de voix contre. Finalement, Ursula Greiner tient à préciser la raison de sa démission du Comité-directeur: ne tra-

vaillant pas au sein d'une bibliothèque, le manque d'informations et d'infrastructures lui ont fait défaut. Par acquis de conscience, elle a préféré laissé sa place à une personne qui possède de meilleures conditions pour mener à bien ces tâches.

La prochaine Assemblée générale aura lieu du 7 au 9 septembre 1995 à Soleure.

A 15.15 heures, le président clôt la 93ème Assemblée générale de la BBS.

Appel aux bibliothèques

L'institut supérieur pédagogique de Kamina (république du Zaïre) a besoin de fourniture académiques et plus particulièrement de livres de seconde main dans les domaines suivants: Mathématique-Physique, Biologie-Chimie, Histoire et science sociales, Anglais-Culture africaine, Français-Linguistique africaine.

Les livres sont à envoyer directement à

Dr. Stuart R. Brown

Directeur général

Enseignement supérieur et universitaire

Institut supérieur pédagogique de Kamina

Boite postale 289

KAMINA/République du Zaïre

Vous avez besoin de la BBS, alors utilisez-là!

Toute notre structure professionnelle étant basée sur le système de milice, il en va de la survie de l'association que ses membres s'investissent dans différents fonctions, lui permettant ainsi de fonctionner et de fournir des prestations. De plus, les nouvelles structures de la BBS ont – entre autres – pour but de faire participer davantage ses membres aux travaux de l'association. Ce but sera atteint seulement si nous réussissons à trouver des collègues disponibles pour prendre des charges. Nous prions donc toutes les bibliothèques d'encourager leurs collaborateurs et leurs collaboratrices à s'investir et à leur permettre de participer à des rencontres pendant les heures de travail. Les collègues qui n'ont pas reçu d'autorisation de leur employeur sont priés de s'adresser à un membre du comité qui tentera de trouver une solution avec la bibliothèque concernée.

Sie brauchen den BBS – der BBS braucht Sie!

Immer häufiger stossen die Interessengruppen des BBS auf Schwierigkeiten, wenn es darum geht, Leute zu finden, die bereit sind, Aufgaben zu

übernehmen. Deutlich gezeigt hat sich das bei der Ersatzwahl in den Vorstand: Es stand nur gerade eine Kandidatin zur Verfügung. Die Kollektivmitglieder hatten alle Mühe, ihre vier zurücktretenden Delegierten zu ersetzen. Nur bei den Delegierten der Einzelmitglieder stellten sich zwei Kandidaten für einen Sitz der Wahl. Die IGs brauchen Vorstände, die Arbeitsgruppen Mitglieder, die Ausbildungskurse Dozenten ...

Die neuen Strukturen des BBS bezwecken unter anderem den vermehrten Einbezug der Basis in die Verbandsarbeit. Dieses Ziel kann nur erreicht werden, wenn sich genügend Kolleginnen und Kollegen für die Mitarbeit gewinnen lassen. Wir rufen deshalb alle Bibliotheken auf, Ihre Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter zu ermutigen, Aufgaben im BBS zu übernehmen und sie dafür freizustellen. Wir sind uns bewusst, dass viele Bibliotheken heu-

te Budgetkürzungen und Personalabbau verkraften müssen und ihr Personal nur schwer entbehren können. Solange aber der Verband noch im Milizsystem funktioniert – und das wird er wohl trotz des professionellen Sekretariats noch eine Weile tun – ist er auf die Unterstützung und die Solidarität der Bibliotheken angewiesen, um seine Leistungen im Bereich Ausbildung und Koordination auch weiterhin erbringen zu können. Und denken Sie daran: Ein starker Verband kommt allen zugute!

Kolleginnen und Kollegen, die gerne eine Aufgabe übernehmen möchten, von ihrem Arbeitgeber aber nicht freigestellt werden, sollen sich mit einem Mitglied des Vorstandes in Verbindung setzen. Wir werden dann versuchen, das Problem im direkten Gespräch mit der betroffenen Bibliotheksleiterin bzw. dem -Leiter zu lösen.

Mitteilungen SVD / Communications de l'ASD

SVD-Generalversammlung vom 2. September 1994: Reform der Vereinigungsstrukturen und -aufträge: einen Schritt weiter.

Im Rahmen des BDA-Kongresses in Lausanne führte die SVD am 2. September 1994 ihre ordentliche Generalversammlung durch.

Statutarische Geschäfte

Die Generalversammlung (GV) prüfte und genehmigte:

- die Protokolle der letzten Generalversammlungen von Lugano und von Bern;
- die allgemeine Rechnung 1993, die einen Verlust von Fr. 18 878.05 aufwies;
- die Rechnung «Ausbildung» 1993, die mit einem Gewinn von Fr. 14 086.40 abschloss;
- die Jahresberichte für 1993 des Präsidenten, der Regional- und Fachgruppen.

Die beiden Rechnungen sollen in Zukunft zu einer einzigen vereinigt werden. Der Verlust ist mit der Professionalisierung des Sekretariats und den höheren Entschädigungsspesen der Vorstandsmitglieder verbunden.

Berichterstattung über die laufenden Arbeiten

Wie an der ausserordentlichen Generalversammlung in Bern gefordert wurde, erstatteten die Ver-

Assemblée générale de l'ASD du 2 septembre 1994: une étape de plus sur le chemin de la réforme de l'ASD

Dans le cadre du congrès BDA Lausanne 94 l'Assemblée générale de l'ASD s'est réunie le 2 septembre 1994 sur le site de l'EPFL.

Affaires statutaires

L'Assemblée générale (AG) examina et approuva:

- les procès-verbaux des AG de Lugano (17.6.93) et de Berne (27.1.94);
- les comptes généraux 1993, se soldant par un déficit de fr. 18 878.05;
- les comptes de formation 1993, bouclant avec un bénéfice de fr. 14 086.40;
- les rapports d'activité 1993 du président ASD, des groupes régionaux et spécialisés.

Les pertes s'expliquent par la professionalisation du secrétariat et par les adaptations des indemnités de déplacement des membres de comité. Dans l'avenir les deux comptes seront réunis en un seul document.

Rapports sur les affaires courantes

En suivant les vœux de l'AG de Berne le comité informa les membres présents de ses activités entreprises depuis janvier 1994.